victime profitant de ce qu'elle n'était point accompagnée se sauva à toutes jambes... et depuis on ne l'a plus revu.

V. a été maintenu en état d'arrestation, mai il est probable que, vu le peu de gravité de la blessure, on ne lui dressera qu'une simple contravention pour coups et blessures. Et voilà comment se termine une affaire qu'un de nos confrères annonçait sous le titre pompeux de *tentative de meurtre*!!

Vol. — La dame Elise B... âgée de 28 ans, est dame de confiance dans un de ces établissements que la police tolère. Profitant de sa haute situation, elle a, dimanche dernier, accaparé tous les bijoux de la maison, puis, quand la nuit fut venue, elle quitta, accompagnée d'*un guide*, la maison où s'était écoulée les plus belles années de sa jeunesse.

Lundi matin, *la patronne* s'aperçut de la disparition de ses bijoux et de sa pensionnaire. Elle en prévint aussitôt la police, et jeudi matin Elise B... était arrêtée à Avesnes, et de là amenée à Lille, où, après avoir subi un interrogatoire, M. le commissaire de police l'a mise à la disposition du parquet.

Mendicité. — Victor Wanwerberg, âgé de 19 ans, sortait mercredi de la maison d'arrêt, où il venait de purger une condamnation de 6 mois de prison pour mendicité.

Ce matin la police l'arrêtait de nouveau pour le même fait rue Nationale. Conduit au poste de police et interrogé par M. le commissaire, il répondit, que, se trouvant bien à la maison d'arrêt, il ne demandait qua y retourner.

On a aussitôt accedé, a sa demande, et, vers trois heures, Wanwerberg, était mis à la disposition du Parquet.

Jeu. — Trois petits manœuvres de maçon, travaillaient jeudi matin dans une maison en construction, quant, au lieu de faire leur ouvrage, ils trouvèrent plus amusant de jouer ensemble. Le jeu allaient bon train, les gamins riaient à gorge déployée. Malheureusement l'un d'eux, poussé par l'on ne sait quelle pensée, trouva plaisant de prendre un morceau de mortier de chaux, qu'il lança au visage d'un de ses camarades, celui-ci reçut le projectile dans les yeux, qui ont été légèrement brûlés.

Le blessé a reçu les premiers soins dans une pharmacie voisine et il a été ensuite reconduit chez lui.

Accident. — Jeudi, vers trois heures et demie de l'après-midi, une bande de gamins s'amusait, boulevard des Ecoles, à simuler le jeu de balles établi en cet endroit, lors des fêtes de Lille. Au lieu de balle, l'on se servait de cailloux. Un des joueurs reçut au visage un des projectiles, qui lui fit une assez grave blessure près du front.

Après avoir reçu les premiers soins dans un estaminet voisin, le blessé a été reconduit à son domicile.

Un élève dangereux. — Le jeune Henri Flamme, âgé de 20 ans, pupille de l'Assistance publique, demeurant à l'Hospice Général, a été mis, hier soir, en état d'arrestation sous l'inculpation de coups et blessures volontaires à son camarade, Henri Alleman. Il lui a brisé un vase de nuit sur la tête!

Une enquête. — C'est aujourd'hui vendredi, que commencera, sur les lieux mêmes de la découverte, l'enquête relative à la trouvaille d'un fœtus sur le territoire de la commune de Lomme.

Le professeur Buggraeve, de Gand, recevra pendant les mois de juillet, les mardi et jeudi de chaque semaine, de 10 heures à midi, rue des Baguettes, 58.

RÉGION DU NORD

Nominations ecclésiastiques. — M. l'abbé Cérisier, curé de Fretin, est nommé doyen de Lecelles.

M. L'abbé Turpin, curé de Fontaine-Notre-Dame, est nommé curé de Bersée.

M. l'abbé Pagniez, vicaire à Houdain, est transféré à Gommegnies.

M. l'abbé Brief, vicaire à Wormhoudt est transféré à Hazebrouck.

Compagnie des tramways du département du Nord. — Voici les recettes du 19 au 25 juin et du 1er janvier au 25 juin 1882, comparées à celles mêmes périodes en 1881 :

Du 19 au 25 juin. — Nombre de voitures en 1882 : 387 ; en 1881. 357. — Recettes en 1882 : 29,404.80 ; en 1881 : 26,001,10. — Différence en plus : 3,403 fr. 20. — Moyenne par voiture : en 1882 : 75 fr. 98 ; en 1881 : 72 fr. 42. — Différence en plus : 6 fr.

Du 1er janvier au 25 juin. — Nombre de voitures en 1882 : 9,4 4 ; en 1881 ; 8,578. — Recettes en 1882 : 655,636 fr. 00; en 1881 : 552,710 fr. 35. — Différence en plus : 102,92 ,65. — Moyenne par voitures en 1882 : 69 fr. 35 ; en 1881 : 64 fr. 43. — Différence en plus : 4 fr. 92.

Willems. — Dimanche prochain, 2 juillet, la Fanfare municipale de Willems se fera entendre à Tourcoing, place des Nonnes, à 5 heures du soir.

Ce concert parait devoir être remarquable.

D'un côté, en effet, nous voyons la vaillante musique municipale de Willems qui, plus d'une fois, a fait ses preuves et, d'autre part, les morceaux choisis que voici :

PROGRAMME

1. Allegro militaire, Decoster. — 2. *Marie-Henriette*, ouverture. Montagne. — 3. Air varié pour baryton, Montagne. — 4. *Mignonnette*, polka, Marenier. — 5. Mosaïque, Smitz. — 6. *L'Elégante*, mazurka, Florion.

Arras. — La douzième liste de la souscription ouverte le 15 juin pour l'érection d'un monument à Mgr Lequette a produit la somme de 1530 fr. ce qui porte le total à 26,600 fr.

Douai. — On a écroué, jeudi, à la prison Saint-Vaast, un homme de Cuivry, Godencourt, pour attentats à la pudeur.

La police est sur les traces d'un autre individu, également compromis pour affaire de mœurs.

Avelin. — Jeudi est décédé, à Avelin, un enfant naturel âgé de quinze jours. La mère est soupçonnée d'avoir causé la mort de l'enfant, en le négligeant volontairement. Une enquête est ouverte.

Gommegnies. — M. Moureaux, appelé à la perception de la Côte-Saint-André (Isère), et non installé, est nommé à la perception de Gommegnies (Nord), 2e classe (19 juin).

La Bassée. — Il y avait hier, dans le prétoire correctionnel de Lille, une foule de batailleurs Basséens.

Il y a quatre prévenus : Christophe Mayeux, Charles Didier, Lestienne et Emile Desmazières.

Dans la soirée du 11 juin, ils se sont disputés avec d'autres, buveurs à l'estaminet Delcroix et, en sortant, on s'est bousculé. Un des battus à même roulé dans le canal, au risque de se noyer. Heureusement Verhelst, le faux noyé en a été quitte pour un bain, utile après les libations du jour.

En fin de compte, Mayeux fera 8 jours de prison, Lestienne, 6 jours.

Didier et Desmazières ont été acquittés.

Lomme. — Madame P..., de Lomme, qui s'est oubliée jusqu'à frapper de son sabot un gamin qui battait son petit garçon, a été condamnée hier à 25 francs d'amende, par le Tribunal de Lille.

Il ne faut jamais se faire justice soi-même, madame.

Trélon. — M. Ausieau, maire de Trélon, est mort lundi, à cinq heures du soir, à l'âge de 50 ans.

Bourbourg-Campagne. — On annonce la mort, à 70 ans, de M. Edouard Belle, maire de Bourbourg-Campagne

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 29 JUIN. — Alexandre Mahieu, rue Vallon 28. — Georges Vandeplancke, rue Rollin 34. — Henri Ducoulombier, rue de la Poissonnerie cour Lefebvre 5. — Céline Lepers, rue de l'Epeule 173 — Pierre Bondt, rue Ste-Elisabeth cour Desrumaux 6. — Armand Catteau, rue de Soubise 28. — Alphonse Leveugle, rue Bernard cour Charlemagne 48 — Joséphine Carvin, rue Watt cour Six 15. — Auguste Lecerf, rue Turgot 22. — Anna Desmet, rue de l'Arc 17.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 29 JUIN. — Sophie Decuyper, 10 mois rue de la Balance 25 — Gabriel Poignie, 2 ans rue Meyerbeer cour Vanmeenen 7. — Silvie Chavatte, 29 ans ménagère rue Jacquart cour Masurel 25. — Arthur Vanhecke, 1 an rue de Naples cour Marck 6. — Sophie Vanhoutte, 67 ans ménagère rue de MaCampagne cour Delobel. — Auguste Somer incke, 9 ans Hôtel-Dieu. — Anna Noclain, 9 mois rue Ste-Thérèse 11. — Ursule Laebens, 67 ans ménagère rue Decrême 79. — Narcisse Desomer, 2 ans rue de la Barbe d'or cour Wattel 4.

MARIAGE du 29. — Achille Seignez, 32 ans employé de commerce et Pharaïde Verghote, 29 ans sans profession.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Browaeys-Holbecq**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de **René Browaeys**, décédé à Roubaix, le 30 juin 1882, à l'âge de 3 ans et 6 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 2 juillet, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daubenton.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 3 juillet 1882, à 10 heures, pour le repos des âmes: de Monsieur **Julien-Clovis Lagache**, Chevalier de la Légion-d'Honneur, président du Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Martin, administrateur du bureau de bienfaisance, ancien adjoint au Maire de Roubaix, décédée à Roubaix, le 7 juillet 1878, dans sa 79e année, et de Dame **Sophie-Fidéline Lefebvre**, son épouse, décédée à Roubaix, le 14 octobre 1871, dans sa cinquante-neuvième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

AU PALAIS-RAMEAU

Nous voici au troisième mois de l'*Exposition des arts industriels* et plus nous approchons du terme final qui, seul nous dira tout l'effet utile produit, plus l'intérêt grandit dans la foule des visiteurs.

On comprend, ou du moins on apprécie mieux les objets vus précédemment, comme dans l'éblouissement de leur entourage. L'œil s'est habitué à en saisir les détails et à les coordonner dans un jugement d'ensemble.

Cette observation s'applique surtout aux objets que je demande la permission d'examiner avec vous aujourd'hui.

Les travaux scolaires à l'Exposition.

ECOLES ACADÉMIQUES DE LILLE. — A tout seigneur, tout honneur, et c'est pour cela qu'en tête je place ici ces écoles, où ont germé tant de jeunes talents, qui ont grandi depuis et dont quelques-uns même, ont atteint les hauteurs de la célébrité.

Les Ecoles académiques de Lille ont une exposition importante, au moins par le nombre.

Il y a des dessins, des *peintures*, des sculptures.

J'avoue ne pas bien comprendre ce que les peintures font dans une exposition comme celle-ci, mais, à côté, et pour corriger sans doute ce que cette anomalie peut avoir de choquant, voici des dessins géométriques qui feraient envie à un polytechnicien. Rectitude du tracé, netteté de la ligne, rien n'y manque pour en faire des travaux scolaires remarquables.

Il en est de même des *modèles* d'escaliers, d'ajustages, etc., qui nous ramènent au moins sur le terrain de l'exposition.

L'ECOLE SUPÉRIEURE DE GARÇONS, rue du Lombard, à Lille, me parait surtout être entrée dans cette voie de dessin *industriel* et son directeur, M. Tilmant doit en être chaleureusement félicité.

L'ECOLE SUPÉRIEURE ET PROFESSIONNELLE d'Haubourdin, dirigée par M. Victor Loridan, mérite une note identique. Peut-être même — et je suis heureux de le constater — M. Loridan a-t-il, encore plus que son confrère de Lille, poussé ses élèves dans la voie du dessin appliqué aux arts industriels, ces sortes de travaux sont donc parfaitement ici en situation.

LE PENSIONNAT GOMBERT, à Fournes (Nord), a toujours cultivé, avec les sciences exactes toutes les branches de l'art applicables à l'industrie et c'est même là ce qui lui a donné la grande et juste renommée dont il jouit.

Il y a dans cette exposition des dessins scolaires d'après nature, et un plan en façade de l'établissement, qu'un architecte expérimenté ne renierait certainement pas. Si l'enseignement est supérieur dans cette maison, il faut dire aussi qu'il y a là des élèves dignes de le recevoir.

J'ai gardé pour la bonne bouche, comme on dit, ma visite à l'Exposition du PENSIONNAT SAINTE-MARIE, rue des Stations, à Lille.

Ce qui frappe dans les travaux exposés ici, c'est le côté utile, c'est l'utilité pratique dont la recherche se montre dans les moindres détails.

Les frères maristes de la rue des Stations ont inculqué à leurs élèves, le goût des applications journalières et usuelles de la science du dessin, et ils y ont réussi.

Aussi, voyez leurs produits. Pas un seul qui ne soit une reproduction des objets qui nous entourent et ce n'est que par exception que l'on retrouve-là une trace de fantaisie artistique : L'art n'est ici que le très humble serviteur de l'utile, c'est-à dire, de l'industrie humaine.

Voilà comment il faut comprendre le travail scolaire, et voici comment on le comprend au Pensionnat Sainte-Marie : c'est la bonne manière.

Dans la même galerie, à deux pas de l'exposition dont je viens de parler, on admire encore une ou plutôt plusieurs petites merveilles de construction patiente, dues aussi à un Frère mariste, le F. Plancher, instituteur libre, rue de Londres, dans la banlieue d'Esquermes.

Ce sont des planisphères terrestre et céleste, donnant la concordance des heures, les mouvements des astres de notre système solaire. Il y a dans cet instituteur l'étoffe d'un de ces mécaniciens patients du Moyen-Age, qui ont doté nos cathédrales des horloges, chefs-d'œuvre de mécanique que nous y voyons.

En descendant le grand escalier, à double rampe qui me ramène dans la grande salle, je m'arrête en face d'un admirable vase en cuivre jaune repoussé *au marteau*.

L'auteur en est M. Ferdinand Jooris, chaudronnier, rue Nationale, 58, à Lille.

Cette magnifique pièce, inspirée de l'antique est digne d'un palais et M. F. Jooris a droit d'en être fier.

Nous aussi, lillois, nous pouvons nous en féliciter. Il n'y a pas de *marteau* qui puisse surpasser celui de notre concitoyen. NADIR.

Belgique

Bruxelles. — *Affaire Peltzer.* — « M. Ketels a entendu la déposition de plusieurs témoins, notamment de MM. Cornet frères, négociants en laine à Verviers. On sait que ces derniers comptent parmi les victimes d'Armand Peltzer. Lorsque celui-ci se trouva dans la nécessité de composer avec ses créanciers, il colporta chez eux un bilan qui leur assurait 92 p.c. MM. Cornet frères, plus avisés que les autres créanciers, crurent que ce bloc enfariné ne valait pas 92 p. c. Ils ne consentirent à signer le concordat que moyennant endossement d'une assurance sur la vie. Bien leur en prit. Les 92 p. c. n'ont, après trois ans d'attente, produit que 17,12 p. c. M. Ed. Pécher avait garanti pour quatre années durant le payement des primes de la police de son célèbre confrère et ami Armand Peltzer. Chose singulière, les quatre années sont écoulées depuis longtemps, et les primes sont payées régulièrement. On comprend toute l'importance de ce fait. Il a été porté à la connaissance des experts-comptables chargés de rechercher la source des revenus de celui qui portait des chemises marquées G. B. »

— Mercredi, à l'audience de la 2e chambre du tribunal de première instance de Bruxelles, a été appelée l'action civile en calomnie et diffamation intentée par M. Jules Bara père aux journaux *le Courrier de Bruxelles*, *le Courrier de l'Escaut*, *le Belge* et *le Tournaisien*.

Le tribunal était composé de MM. Drugmann, vice-président, Debruyn et Petit, juges. Le siège du ministère public était occupé par M. Timmermans, substitut du procureur du roi.

Les avocats sont Mes Descamps père et Canler pour le demandeur, représentés par l'avoué Me Descamps.

M. Logé, éditeur du *Courrier de Bruxelles*, est représenté par l'avoué M. Lagasse.

M. Dewargny, éditeur des trois journaux publiés à Tournai, faisant défaut, M. Descamps a pris des conclusions pour obtenir du tribunal un « défaut-jonction. » Le tribunal, faisant droit à ces conclusions, a commis un huissier afin de signifier le jugement au défaillant et l'assigner à nouveau pour comparaître à l'audience du mercredi 19 juillet prochain.

On ignore encore au Palais quels seront les avocats des défendeurs.

— L'*Etoile* dit que le rapport, déjà plusieurs fois réclamé à M. Bara par l'extrême gauche sur la situation du clergé « sera présenté à l'ouverture de la future session législative, et qu'il sera accompagné d'amendements qui tiendront compte, dans une mesure *équitable*, de la réduction des services du clergé en proportionnant les allocations du budget à la réduction des services du culte. » Une « équité » destinée à contenter M. Goblet et ses amis nous parait suspecte.

— *Une malade.* — L'*Académie de médecine* a examiné dans sa dernière séance une malade bien étrange. Il s'agissait d'un de ces cas d'existence multiple que la science a constatés depuis quelque temps. Il faut imaginer, pour comprendre cela, une chose extraordinaire. Supposez qu'un même individu ait en lui deux moi, deux personnes différentes, étrangères l'une à l'autre; qu'il y ait dans un même corps deux individualités qui y règnent, par exemple, chacune de deux jours l'un, qui y alternent sans se confondre jamais; que le lundi, le mercredi et le vendredi, un homme ait des préoccupations et des souvenirs qu'il ignore les autres jours, aussi bien que si c'étaient les préoccupations et les souvenirs d'un étranger qu'il n'a jamais vu ; qu'on raconte chaque jour à ce personnage double ce qu'il fait la veille, et qu'il s'en étonne et sache seulement ce qu'il a fait deux jours plus tôt. Cet état, que n'ont rêvé ni Edgard Poe, ni Hoffman, existe : les savants l'ont étudié.

Voici comment le *Bulletin de l'Académie* rend compte de la communication si intéressante que M. Verriest, un des plus jeunes et déjà célèbres médecins de la faculté de Louvain, a fait à cette assemblée.

« M. Verriest présente, au nom de M. le Dr Theyskens, de Duffel, et au sien, une malade chez laquelle se montrent tous les phénomènes de double existence, tels qu'ils ont été décrits pour la première fois il y a six ans, par M. le Dr Azam, de Bordeaux. La malade passe alternativement dans deux états distincts, durant chacun desquels elle n'a conscience que de ce qu'elle a vu, entendu et appris dans l'état analogue, ignorant tout ce qui s'est passé dans l'état opposé. L'état second lui est devenu habituel comme chez la malade de Bordeaux ; mais, tandis que cette dernière passe spontanément de l'état second dans l'état premier, ici ce n'est que sur l'injonction de certaines personnes déterminées actuellement au nombre de cinq, que cette transition peut avoir lieu.

La malade, complètement privée de voix et de parole pendant l'état-premier, a la parole remarquablement libre dans l'état second ; par contre, la déglutition de liquides, impossible dans l'état second, devient facile dans l'état de mutisme ; de sorte qu'il faut toujours la présence et l'ordre d'une des cinq personnes susdites pour qu'elle puisse boire. Aujourd'hui, par suite d'une absence qu'elle a faite de son village, il y a trois semaines qu'elle n'a plus bu. Les fruits et les légumes aqueux lui ont jusqu'à un certain point tenu lieu de boisson.

Ces faits curieux ont été publiés il y a deux ans par M. le docteur Theyskens. Depuis lors il est possible de transférer la malade dans une espèce d'état troisième : paralysée complètement depuis cinq ans du membre inférieur droit, cette paralysie est instantanément levée et la malade marche en toute liberté à la moindre pression des globes oculaires. (Si la pression est plus forte, il survient un état léthargique.)

La maladie est parfaitement consciente et très intelligente dans ce troisième état, qui diffère par là et par d'autres caractères du somnambulisme provoqué ordinaire. A la sortie de cet état, elle n'en conserve aucune trace de mémoire. La paralysie reparaît aussitôt, mais moins complète que par le passé. Il est ainsi possible de placer successivement la malade dans « trois» conditions de cérébration indépendantes l'une de l'autre. M Verriest fait, devant l'Académie, la démonstration de ces trois stades d'existence, ainsi que des différentes particularités nerveuses qui se se rattachent à chacun d'eux. »

Mons. — Samedi soir, le parquet de Mons s'est rendu à Saint-Symphorien et a procédé à une visite domiciliaire chez un comptable, qu'on accuse, dit-on, d'avoir détourné des marchandises et de l'argent au préjudice de ses patrons. On parle d'environ cinquante mille francs.

FAITS DIVERS

— UN SCANDALE A LA COUR DU ROI D'ITALIE. — On écrit de Rome au *Figaro* :

Je reviens sur la promesse que j'ai faite de narrer un petit scandale qui s'est passé au Quirinal.

Donc, il y avait, ce soir-là, réception intime à la cour. Une douzaine de personnes tout au plus, se trouvaient réunies dans un des salons du palais. Ici, la reine Marguerite, au centre d'un groupe de dames d'honneur et de chambellans, la princesse Belgiojoso, le duc et la duchesse Sforza Cesarini, le prince de Vicovaro, dont c'était le tour de service, etc. Plus loin, discrètement à l'écart, le roi Humbert, tenant en main des dépêches importantes que lui communiquait M. Albert Blanc, secrétaire général du ministère des affaires étrangères.

La conversation suivait son train-train ordinaire, le plus paisiblement du monde, quand tout à coup, la princesse Belgiojoso engagea le colloque suivant avec le duc Sforza Cesarini :

— Savez-vous duc où l'on peut voir à Rome les marionnettes les plus réussies ?

— Mais, princesse, je crois que c'est sur la scène théâtricule spéciale qui se trouve à côté de l'hôpital de la Consolation...

— Erreur, mon cher duc; c'est ici, en plein Quirinal ! »

On se regarde avec stupéfaction sous le coup de cette apostrophe inattendue, et la reine très-pâle, mais parfaitement maîtresse d'elle-même, dit à sa dame d'honneur :

« Si la princesse Belgiojoso estime qu'elle vit ici au milieu de... marionnettes, elle n'a qu'à se retirer ! »

Alors, reprenant avec une extrême surexcitation et d'un ton de plus en plus saccadé :

« Oui ! dit la princesse, le feu roi Victor Emmunuel me traitait avec tous les égards que je mérite : mais actuellement, pour jouir de quelque crédit à la cour d'Italie, il faut être honoré des faveurs royales, comme la G... ! »

Le nom d'une favorite venait d'être prononcé en toutes lettres. Le Roi, qui avait entendu, froissa convulsivement les dépêches qu'il était en train de lire. Pour couper court à cette scène étrange, le prince Vicovaro, en raison de ses fonctions de chambellan, ce jour-là de service, s'approcha de la reine pour lui demander s'il fallait prier la princesse Belgiojoso de sortir.

Mais celle-ci, allant au-devant d'une expulsion trop méritée, arracha violemment de son épaule l'agrafe de dame d'honneur, la jeta sur une table et sortit précipitamment.

Rien ne saurait rendre l'effet produit sur la reine, le roi et toute l'assistance, par cette incroyable incartade. Pendant plus d'une heure, on s'est perdu en commentaires.

— LE MAMMOUTH DE LA RUE PAGEVIN. — M. Gaudry, membre de l'institut et professeur au Muséum, annonce que les fouilles effectuées au nouvel hôtel des Postes, ont mis à nu les débris d'un mammouth, d'un jeune cerf, d'un cheval et d'un éléphant d'une taille considérable.

Le mammouth en question vivait rue Pagevin au centre de Paris, qui était alors habité, car on a aussi retrouvé des ossements humains qui datent de la même époque.

On sait que de pareils débris avaient déjà été retrouvés aux environs de Paris, puis à Grenelle, à l'extrémité de la rue Lafayette et au boulevard Ornano.

— LE CADAVRE DU LAC DU VÉSINET. — Voici un pendant au crime commis à Chatou. Un journal du matin annonce qu'on vient de trouver dans le lac du Vésinet le cadavre d'un jeune garçon ayant au cou une grosse pierre attachée au moyen d'une corde.

Nous reviendrons sur ce crime, s'il y a lieu.

— LES COULEUVRES. — Il paraît que les environs de l'aimable ville de Berlin sont infestés par des couleuvres, qui mordent sans la plus petite répugnance les promeneurs qui s'arrêtent dans les bois. En présence des accidents qui viennent de se produire, un médecin recommande, à titre de remède infaillible, l'usage de l'alcool en grande quantité. Il cite l'exemple de plusieurs naturalistes qui ont neutralisé, en s'alcoolisant d'importance, l'effet d'une morsure de couleuvre. Aussi, depuis l'insertion de cet avis, aucun Berlinois ne s'embarque pour une partie de campagne sans être muni de sa bouteille de rhum ou de kirsch. Il ne rencontre pas toujours une couleuvre, mais au retour la bouteille est toujours bue.

— L'EFFÉMINATION. — Il y a quelque temps, les gentlemen anglais ont pris la coutume exquise de porter des bracelets au bras gauche.

Il paraît que c'était devenu une fureur à la cour, et que les jeunes princes patronaient cette mode bizarre.

Est-ce que les rigides Anglais songeraient à revenir aux temps de notre Henri III ?

Bientôt les jeunes seigneurs porteront l'éventail et mettront des mouches.

— CARROSSES DE GALA. — Les carrosses destinés au couronnement du czar et de la czarine, au nombre de vingt-trois, viennent d'être redorés et restaurés.

Ces carrosses sont maintenant tout éblouissants de peinture, d'or et de pierreries. Sur quelques-uns, on remarque les initiales impériales.

Il y a d'abord le carrosse de l'impératrice; c'est un présent du roi Frédéric-le-Grand à la czarine Elisabeth.

Il consiste en une chaise fermée, à deux places, dont la caisse ne repose pas sur des ressorts, mais sur quatre courroies recouvertes de velours.

L'intérieur est garni de velours rouge, avec un grand miroir au fond entouré de satin blanc en face du siège.

Du velours rouge brodé d'or recouvre également le siége du cocher où il y a place pour quatre personnes, dont deux pages. Sur les portières on voit l'aigle russe en brillants et la couronne impériale ornée de nombreuses pierres précieuses.

Huit chevaux d'un blanc sans tache doivent traîner le char de l'impératrice.

En même temps que les carrosses impériaux, tous les harnais ont été entièrement remis à neuf pour les fêtes du couronnement. Ils sont aussi en velours rouge, richement couverts d'or. Ceux qui sont destinés au carrosse de la czarine ont en outre des rosettes en or, avec un diamant au milieu.

De ces vingt-trois carrosses, la plupart ont été construits spécialement pour le couronnement de l'empereur Alexandre II; cependant plusieurs datent du règne de Catherine II et de ses successeurs.

Les plus anciens se distinguent par des peintures magnifiques, exécutées par Watteau et autres grands maîtres. Les modernes, garnis, comme les autres de velours rouge, sont plus remarquables sous le rapport des broderies et des plaques d'or. La restauration de tous ces carrosses de gala a coûté 230,000 roubles.

— UN BUTOR. — Un détachement du 31e de ligne rentrait hier matin, clairons en tête, à la caserne du Prince-Eugène; les petits fantassins, les pans de la capote retroussés, l'arme sur l'épaule droite défilaient devant la garde du poste, quand tout à coup, un quidam, qui courait tête baissée, se jette sur l'officier commandant le détachement, et du choc l'envoie rouler à terre. Puis, pendant que celui-ci se relevait couvert de poussière, il se disposait à se retirer tranquillement.

A cette vue, un murmure court dans les rangs un lieutenant apostrophe vivement ce butor; à ce moment plusieurs citoyens, témoins de l'incident, prennent fait et cause pour ce dernier et huent l'officier.

Celui-ci marche aussitôt sur ce groupe, saisit un des insulteurs et le remet à un gardien de la paix qui le conduit au poste de la caserne.

Là, le citoyen perd toute son arrogance et se confond en excuses devant le lieutenant qui, alors, s'est désisté de sa plainte et s'est contenté de le faire mettre à la porte du quartier.

TRIBUNAUX

La condamnation de Lullier

M. Lullier, qui purge en ce moment à la Santé la condamnation à deux mois de prison prononcée contre lui par le Tribunal correctionnel de Toulon, pour violences et voies de fait sur la personne du commandant Sibour, a comparu hier devant la 9e chambre, sous la prévention d'outrages aux agents et ivresse publique.

Six jours avant qu'il ne se constituât prisonnier, M. Lullier se trouvait au café Silvain, avec plusieurs amis. On avait consommé pour 35 fr. de champagne et 18 fr. de liqueurs.

Au moment de régler la note, une discussion s'éleva qui obligea le propriétaire de l'établissement à appeler les agents.

Lorsque ceux-ci arrivèrent, Lullier les interpella violemment : « Vous êtes, leur dit-il, des bonapartistes. Vous ne cherchez que l'occasion de mettre la main sur des républicains. Je suis l'ancien général de la Commune. Si vous me touchez, je vous mords. » Procès-verbal fut dressé.

A l'audience, Lullier, qui comparaissait comme détenu, a prétendu n'avoir pas prononcé ces mots ; « Je suis l'ancien général de la Commune», ajoutant qu'il n'a pas pu s'exprimer ainsi, puisque maintenant il est renié par son parti.

Me Laguerre, qui se trouvait par hasard à la 9e chambre, a, sur la demande du prévenu, improvisé une courte défense.

M. le substitut Flandin a requis une application légère de la loi, disant qu'étant donné son caractère, M. Lullier avait été relativement assez modéré.

Considérant que les expressions dont s'est servi le prévenu en s'avressant aux agents : «Vous êtes des bonapartistes, et vous ne cherchez que l'occasion de mettre la main sur des républicains », constituent un reproche de partialité qui est par lui-même un outrage, le Tribunal a condamné M. Lullier à six jours de prison pour le délit et à cinq francs d'amende pour l'ivresse.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing*

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service télégraphique particulier)

La commission de réforme judiciaire.

Paris, 30 juin, 2 h. 50 m. soir.

La commission de réforme judiciaire a examiné ce matin les dispositions transitoires adoptées par les bureaux des gauches. Elle a décidé que M. Pierre Legrand (de Lille) exposerait à la tribune les motifs qui l'ont déterminée a conserver intact le rapport qui sera discuté demain au sujet de l'éligibilité des juges.

La commission a adopté le projet Ténot tendant au suffrage à deux degrés. Dans sa prochaine séance elle étudiera l'organisation des collèges électoraux.

La conférence

Constantinople, 30 juin, 10 h. matin.

La conférence a examiné hier la motion anglaise relative à l'intervention turque.

La conférence désire entourer cette intervention de toutes les garanties nécessaires pour l'empêcher de dégénérer en occupation, et propres à préserver la liberté et l'indépendance de l'Egypte.

BULLETIN DU COMMERCE

VENTES DE LONDRES

Londres, 29 juin, 0 h. 35. soir.

9,000 balles ont été endues.
Les prix n'ont pas variés.

Télégrammes de MM. Reinemund et Vandervelde communiqués par Jules Cauët :

Cotons

Hâvre, 30 juin.

Cours de clôture de New-York du 29 Juin

juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.
12.68	12.68	13.78	12.36	11.71	11.54	11.59	11.67

Ventes du jour : 191,000 balles. — Marché soutenu.

Recettes du jour : 1,000 balles contre 3,000 b. en 1881.

Total de la semaine : 7,000 balles contre 17,000 en 1881.

Saindoux

Le Hâvre, 30 juin.

juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.
12.675	12.60	12.625	12.725	12.775	12.80	12.80	12.825

Maïs

mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
000	00 0/0	83 0/0	84 0/0	84 3/4	84 3/4	83 0/0	000

Froment

mai	juin	juillet	août	sept.	oct.
000	000 0/0	131 0/0	123 1/4	122 1/4	122 3/4

Café

Mai	Juin	juillet	août	sept.
0.00	0.00	0.00	7.45	7.50

Cotons

Le Havre 29 juin.

Cotons (clôture) bonne demande prix fermes. Vente de la journée 2000 balles.

On cote très ordinaire Louisiane sur juin à 82 les 50 kilos.

Liverpool, 29 juin.

Cotons (clôture du marché) — Vente de la journée 14,000 balles dont 3000 pour la spéculation et l'exportation 11000 pour la consommation.

Marché ferme Américains, en hausse de 1/16.

Importations du jour 1,000 balles.

Produits divers

Londres, 29 juin.

Temps chaud.

Cargaisons flottantes.

Affaires calmes prix soutenus,

Cargaisons à vendre 0, arrivées 19.

Londres, 29 juin.

Sucres bruts et de betterave affaires calmes, prix sans changement.

Sucres raffinés bonne demande, prix en faveur des vendeurs.

Sucres en pains fermes.

Sucres cristallisés calmes.

Marseille, 28 juin.

Blés affaires calmes prix sans variation. Ventes de la 17,000 qtx dont 13,000 à livrer. Importations 9120 quintaux.

Dur Bombay n° 1, 26, Azime Sébastopol 27, tendre Bombay bigarré supérieur 27,25, tendre Bombay n° 1 26,50 à 26,75; dur Bombay n° 23,75, tendre Azoff, poids garanti 121 kilos, arrivée 20 juillet 23,25 les 100 kilos.

Graines oléagineuses calmes, prix soutenus. On a vendu 1000 qtx. Arachides Indes décortiquées à 26,25 les 100 kilos.

Anvers, 29 juin.

Froments ferme affaires actives.

Seigles calmes,

Pétrole tendance plus ferme.

Disp. 17 3/4, courant 00 0/0 juillet 17 3/4; août 18 0/0; sept. 18 3/8; oct. 00/00, 4 dern. 18 3/4.

Sucre tendance calme.

Disp. 54,50.

Oct-déc. 52,87.

Cafés très calmes prix nominaux.

MARCHÉ LINIER DE LILLE

Mercredi 28 juin.

LINS DE PAYS. — Peu d'affaires, prix sans changement.

LINS DE RUSSIE. — Un peu moins d'affaires que la semaine dernière, prix sans changement. Change de Saint-Pétersbourg sur Paris, à trois mois, 252, 3/4.

ETOUPES DE PEIGNAGE. — Il se traite toujours quelques petites affaires à prix discutés.

FILS DE LIN. — Il s'est traité des affaires assez importantes cette semaine, et les prix sont fermes.

FILS DE JUTE. — Un bon courant d'affaires aux anciens prix.

TOILES. — Peu d'affaires pour les grosses toiles, les toiles fines sont toujours recherchées.

Importations. — Lin brut, »»»,»»» k.—Lin teillé, 884,588, k. — Etoupes de lin, 81,832 k. — Fils de lin, 146,702 k.—Fils d'étoupes, »»»,»»» k. — Fil de jute, 6,126 k. — Toiles de lin, 4,390 k.

Exportations. — Lin brut, 62,400 k. — Lin teillé, 14,770 k. — Etoupes de lin, 29,708 k. — Fils de lin, 3,582 k. — Fils d'étoupes, 340, k. — Fils de jute, 6,325 k. — Toiles de lin, 52, k.

MARCHÉS BELGES

Marchés presque nuls, prix stationnaires.

LA VILLETTE, 29 juin. — Bœufs amenés 2702; poids ...; 1re qual. 1.66; 2e qual. 1.50; 3e qual. 1.20; prix moyens 1.10 à 1.70; Vaches am. 612; p. ...; 1.56; 1.36 1.16; prix moyens 1... à 1.60; Taureaux am. 140; p ...; 1.40; 1.30; 1.15; prix moyens 1.05 à 1.44; Veaux am. 1513; p. 82; 2. . ; 1.80; 1.50; prix moyens 1.30 à 2.10; Moutons am. 20 89, p. ...; 2.04; 1.88; 1.72; prix moyens .60 à 2.10; Porcs gras am. 4293; p. .. ; 1.50; 1.44; 1.38; Prix moyens 1.34 à 1.54.

LILLE, 28 juin. — Quant. 173 sacs de 1 hect. prix moyen 21 (3; id. 60 sacs de 1 hect. prix moyen 21 blé Prix extrêmes du blé blanc 22 25 à 25 75; id. du macaux 20 50 à 22 50; Prix du sac de 100 kil. de fleur 1re qualité 79 75 — LES DIX MARCHÉS RÉUNIS : Lille, Douai, Cambrai, Armentières, Bailleul, Bergue, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies, Arras.—Blé blanc 23 3.; Blé macaux 21 58.

LILLE, 21 au 28 juin.— *Beurre* : D'Albert 3 .. à 3 20; de la Somme .. à .. ..; de Flandre .. à .. ..; de la Creuse .. à ..; de Bretagne .. à .... — *Fromage* : Brie .. à .. ; Gruyère 1 40 à 1 45; Camemberg, d. .. à .. ; Hollande 1 40 à 1 60 — *Fruits* : Pommes .. à .. ; Poires .. à .. ; Pommes de terre 15 fr. les 100 kilos.

LILLE, 28 juin. — *Taxe officieuse du pain* : 1re qualité Pain de fleur 0.42 le kilog. 2e Pain blanc 0.41. 3e Pain de ménage 0.31 cent. le kilog.

ARRAS, 28 juin. — Blé blanc, 21 50 à 24 ..; blé roux 20 .. à 22 25; Seigle 14 .. à 15 50; Scourgeon 14 50 à 17 25; Avoine 8 .. à 10 ..; Œillettes 29 .. à 31 75; Colza .. .. à .. ..; Lin 8 .. à 10 ..; Cameline .. .. à .. .. — HUILES. Œillette sur. 115 .. à .. ..; Colza .. .. à .. ..; Lin 65 .. à .. ..; Cameline .. .. à .. .. — TOURTEAUX. Œillette 11 50 à .. ..; Colza .. .. à .. ..; Lin 25 .. à .. ..; Cameline .. .. à .. .. — FARINES 1re qualité .. .. à .. ..; 2e qualité .. .. à .. ..; Sons gros 15 .. à .. ..

DOUAI, 28 juin. — Blé 1re qual. 25 .. 2e qual. .. .. 3e qual. 17 75. Seigle 15 ... Escourgeon 15 25 Avoine 10 25. Colza 22 .. Œillette 302. Lin 21 .. Cameline .. ..

HAZEBROUCK, 28 juin. — Blé vendu de 22 50 à 23 50; Blé de semence de .. .. à ....; Beurre en blocs (les 2 kil.) de 5 .. à 6 80; Beurre en pièces (le 1/2 kil.) de 1 45 à 1 65; Œufs (les 26) vendus de 1 30 à 2 10; taxe du blé : 23 ...

LILLE, 28 juin. — *Taxe officieuse de la viande.* — Bœuf 1.65 1.55 1.40. Vache 1.60 1.45 1.20. Taureau .... Veau 1.90 1.80 1.60. Mouton .... Porc ....

LILLE, 21 au 28 juin. — Paille 750 kil. 1re qual. 60 fr. 2e qual. 55; Foin 750 kil id. 70 fr. id. 65; Lentilles 750 kil. id. 90 fr. id. 85; Sainfoin 750 kil. id. 75 fr. id. 70; Luzerne 750 kil. id. 80 fr. id. 75; Trèfle 750 kil. id. 75 fr. id. 70; Hyvernage 750 kil. id. 70 fr. id. 65.

LILLE, 26 au 28 juin. — Bœufs am 165 vend. p. Lille 109 p. l'approv. 56; Vaches am. 300 vend. p. Lille 90 p. l'approv. 210; Taureaux am. 27 vend. p. Lille 5 p. l'approv. 22; Veaux am. 484 vend. p. Lille 371 p. l'appr. 113; Moutons en laine am. 254 vend. p. Lille 255 p l'app. 99; Moutons tondus am. ... vend. p Lille ... p. l'appr. ...; Porcs am 242 vend p. Lille 173 p. l'approv. 69. — Bœufs prix de revient au kil. sur pied 1re qual. 1 08; 2e qual. 1 .. 3e qual. 0 85 poids moyen vif 650; Vaches 1 . , 0 90, 0 70, p. moyen 520 ; Taureaux 0 95, 0 85, 0 70, p. moyen 600 ; Veaux 1 25, 1 10, . 95, poids moyen 120; Moutons en laine 1 10, 1 .., . .., poids moyen 55 Moutons tondus . .., . .., . .., poids moyen .. ; Porcs 1 15, 1 10, 1 05, p. moyen 120

Le Poison civique, maçonnique et obligatoire selon la formule du Dr Paul Bert. — Sous ce titre, M. Jules Anglade vient de publier chez PALME, un militant opuscule auquel les dernières lois sur l'enseignement primaire donnent une actualité saisissante.

L'auteur de ce travail prend le *Manuel civique* de Paul Bert, le dissèque, l'analyse et en montre, documents à l'appui, tous les sophismes et tout le venin.

Un programme de résistance à la loi athée termine l'utile brochure de M. Jules Anglade. — On trouvera, concentrés dans ces quelques pages, tous les moyens de lutte, de propagande et de salut.

Il faut lire, il faut répandre cet opuscule. C'est une œuvre catholique mais, c'est aussi une œuvre éminemment française et patriotique.

Le Poison civique, maçonnique et obligatoire, selon la formule de P. Bert par Jules Anglade. — PALME, libr. éditeur, 76, rue des Saints-Pères, Paris, 1882.

Prix : 35 centimes. — Le Cent : 25 francs

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE

La Caisse d'épargne postale est placée par la loi, sous la garantie de l'Etat.

Elle donne à toute personne la faculté de placer, dans des conditions de sécurité absolue, le produit de ses économies.

Le minimum de chaque versement est fixé à un franc (1 fr.). Le compte de chaque personne ne peut dépasser deux mille francs (2.000 fr.) versés en une ou plusieurs fois.

Après le premier versement, il est remis gratuitement à l'intéressé un livret national au moyen duquel tout déposant peut, continuer ses versements et retirer son argent dans les 6.000 bureaux de poste, ou vers tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, au service de la Caisse d'épargne postale.

INTÉRÊT. Les sommes déposées produisent un intérêt annuel de trois francs pour cent (3 fr. p. 0/0.) Cet intérêt part du 1er ou du 16 de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui même productif d'intérêt.

ACHAT GRATUIT DE RENTES. Tout déposant dont le crédit est suffisant pour acheter dix francs (10 fr.) de rente ou davantage, peut faire opérer cet achat, sans frais, par la Caisse d'épargne postale.

TRANSFERTS. Tous les receveurs des postes se chargent de remplir les formalités voulues pour faire transférer à la Caisse d'épargne postale, sans frais pour les intéressés, les fonds déposés dans les caisses d'épargne privées.

FEMMES MARIÉES. Les femmes mariées peuvent se faire délivrer des livrets sans l'assistance de leurs maris.

MINEURS. Les mineurs peuvent également se faire ouvrir des livrets sans l'intervention de leur représentant légal.

VERSEMENTS. A chaque versement, il est remis au déposant une quittance extraite d'un livre à souche en échange de laquelle le livret lui est rendu dans le délai maximum de trois jours francs, soit au bureau de poste, soit à domicile, s'il en a exprimé le désir.

REMBOURSEMENTS. Les titulaires ds livrets qui veulent se faire rembourser tout en partie de leur compte ou, adressent directement leur demande au Ministre des Postes et des Télégraphes, à Paris. Par le retour du courrier, ils reçoivent l'autorisation de toucher leurs fonds au bureau de poste qu'ils ont désigné suivant leur convenance.

NOTA. Les demandes de livret, de remboursement, de transfert et d'achat de rente se font au moyen de formules imprimées qui sont mises à la disposition du public dans tous les bureaux de poste.

Les agents des postes sont tenus de donner au public tous les renseignements complémentaires sur le service de la Caisse d'épargne postale qui pourraient leur être demandés

Toute réclamation concernant le service de la Caisse d'épargne postale doit être adressée directement, et sans affranchir, au Ministre des Postes et des Télégraphes, a Paris.

Sauvez les Enfants

Sans médecin, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

M. le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farinacées, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pains, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, et d'adultes dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux étiques elle convient mieux que l'huile de foie de morue.

Citons quelques preuves de son efficacité même dans les cas les désespérés.

Cure N° 100.180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre sur le conseil du médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. J. G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4, juillet 1880.

Cure N° 80,416. — M. le docteur F. W. Beneke, professeur de médecine à l'Université, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin le 8 avril 1872 :

«L'enfant souffrait, sans cause apparente d'une atrophie complète avec vomissements continuels qui résistaient à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière arrête immédiatement les vomissements, et rétablit la santé de l'enfant en six semaines de temps.

Cure N° 85,410. — Rue de Tunnel, (Valence, Drôme), 12 juillet 1873. — Ma nourrice m'ayant rendu mon enfant âgé de trois mois et demi entre la vie et la mort, avec une diarrhée et des vomissements continuels, je l'ai nourri depuis de votre excellente Revalescière. Dès le premier jour l'enfant allait mieux et après trois jours de ce régime, il reprit sa santé. — ELISA MARTINET ALBY.

Cure N° 99,625. — Avignon, La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Cabonnetty, rue du Balai, 11.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr.; 7 kil., 7 fr. ; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 10 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr., *franco*. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Morelle-Bourgeois ; Desfontaines, épicier sur la place ; Beubert, Epicerie Centrale, 13, rue Saint-Georges ; à Tourcoing, chez M. Bruneau, pharmacien, rue de Lille ; Despinoy, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers DU BARRY et Cie (limited), 8, rue Castiglione Paris.

PARIS-JOURNAL

LE MOINS CHER DES GRANDS JOURNAUX

Rédacteur en chef : H. DE PÈNE

ABONNEMENTS

PARIS		DÉPARTEMENTS	
Un an	40 »	Un an	48 »
Six mois	22 »	Six mois	25 »
Trois mois	12 »	Trois mois	13 50
Un mois d'essai.	4 »	Un mois d'essai.	5 »

PRIMES GRATUITES

Les Abonnés d'un an ont droit gratuitement à l'une des primes suivantes :

1° Un abonnement d'un an à la *Gazette agricole*;
2° Un abonnement d'un an au *Musée des Familles* ;
3° Un abonnement d'un an aux *Modes vraies* ;
4° Un abonnement d'un an au *Journal des Enfants* ;
5° *Le Bon Jardinier* ;
6° *L'Ecole des Cuisinières*, par Urbain-Dubois.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

Paris. 12, rue du Croissant

Propriétaire-Gérant : ALFRED REBOUX
Roubaix — Imp. ALFRED REBOUX